

**TECHNOFLEX**  
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
au capital de 2.774.200 euros  
Zone Artisanale de BASSILOUR-64210 Bidart  
RCS Bayonne 722 721 339

**RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE  
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE  
DU 17 JUIN 2016**

Mesdames, Messieurs,

Chers actionnaires,

Nous vous rappelons qu'en application de l'article L 225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'assemblée générale annuelle des actionnaires ses observations sur les comptes annuels arrêtés par le Directoire, ainsi que sur le rapport de gestion soumis à l'assemblée.

La loi 2005-842 du 26 juillet 2005 a supprimé l'obligation, pour le Président du Conseil de Surveillance, d'établir le rapport sur les procédures de contrôle interne, si la Société n'est pas cotée sur un marché réglementé.

• **Observations du Conseil de surveillance sur les comptes de 2015**

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2015 et le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31/12/2015 font apparaître les principaux postes suivants:

Total du bilan: 24 080 191 euros  
Chiffre d'affaires: 30 812 505 euros  
Résultat de l'exercice : 1 087 645 euros

Les comptes consolidés du groupe de l'exercice clos le 31/12/2015 font apparaître les principaux postes suivants :

Total du bilan: 30 456 097 euros  
Chiffres d'affaires : 31 032 852 euros  
Résultat de l'exercice : 1 069 194 euros

Les principaux faits marquants ont été consignés dans le rapport de gestion du Directoire comprenant les mentions relatives au groupe.

Compte tenu de ce qui précède, nous n'avons aucune observation particulière à formuler, tant en ce qui concerne le rapport de gestion du Directoire que les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015.

Nous nous réjouissons de ces résultats encourageants qui vont bien au-delà du prévisionnel. Ce résultat est d'autant plus appréciable qu'il a été obtenu dans un contexte de renouvellement du carnet clients et du mix produits important. Les membres du conseil unanimes tiennent à remercier le Directoire et l'ensemble du personnel de Technoflex pour ces efforts dans une conjoncture globale qui reste difficile

Fait à Bidart.  
Le 30 mars 2016.

**M. Curutcharry,**  
Président du Conseil de surveillance

